

BUREAU JACQUES MARTIN

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
17 Rue de Rivière – Entrée A – 33000 BORDEAUX
Tél. 05 57 14 01 01 – Fax 05 57 14 01 09

Association Aquitaine Entreprendre Nord

61 Rue du Château d'Eau
33076 Bordeaux cedex

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

7 mars 2008

ASSOCIATION AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 19 février 2008. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant des données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note de l'annexe sur les provisions pour dépréciation expose les règles et méthodes comptables utilisées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe comptable concernant la détermination des provisions sur les prêts d'honneur.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

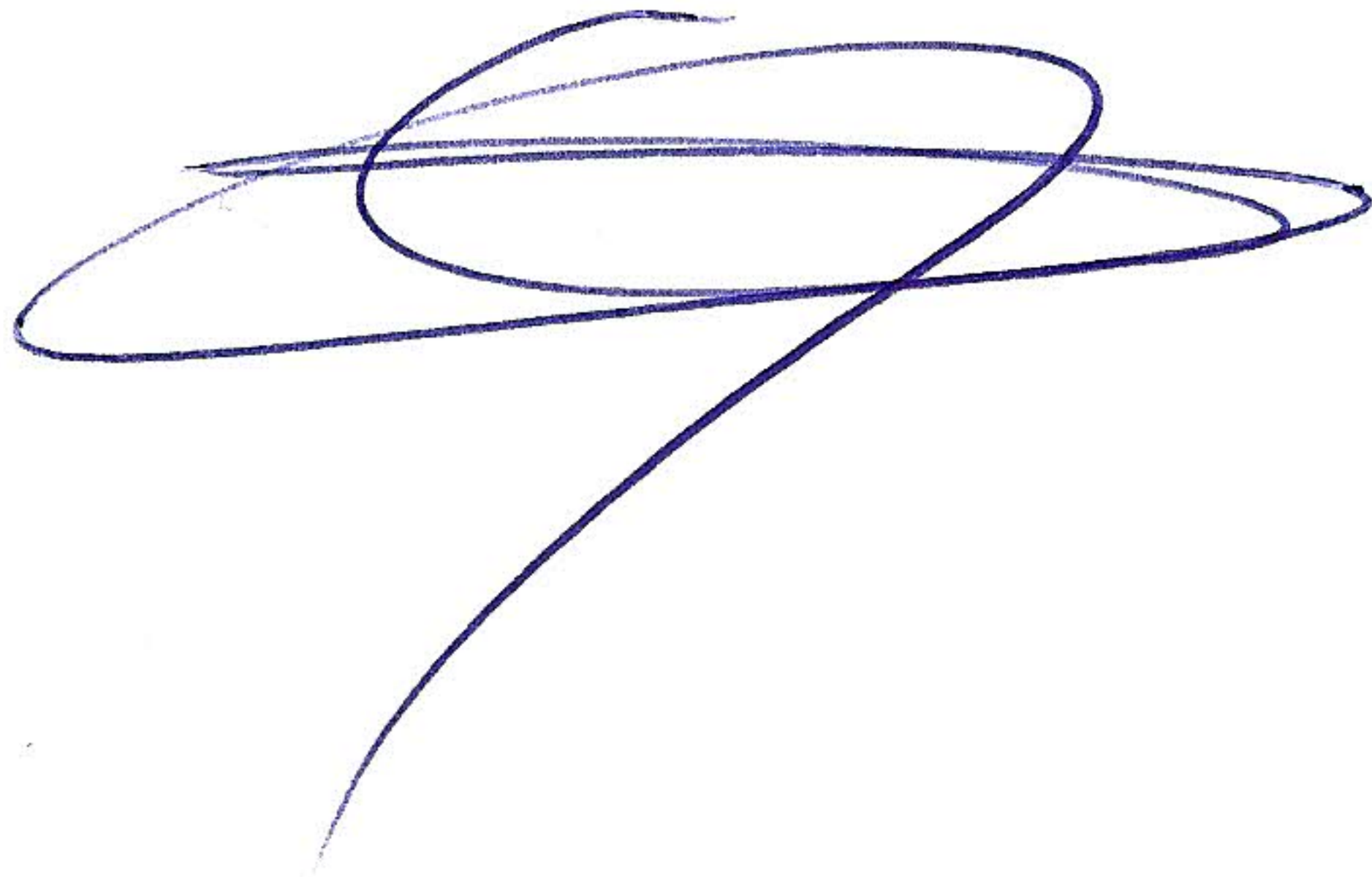
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport de gestion, mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Bordeaux, le 7 mars 2008

Le commissaire aux comptes
BUREAU JACQUES MARTIN
Jacques Martin





reseauentreprendre
aquitaine

**AQUITAIN ENTPRENDRE NORD
RESEAU ENTREPRENDRE® AQUITAINE**

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2007

ACTIF	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. Prov.	Net	Euros
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	395	395		
Immobilisations Corporelles	7 526	6 384	1 141	5 599
Immobilisations Financières				
Prêts d'Honneur	1 185 110	41 564	1 143 546	845 732
TOTAL I	1 193 031	48 344	1 144 687	851 331
Actif Circulant				
Créances				
<i>Adhérents</i>	4 800		4 800	600
<i>Diverses</i>	26 750		26 750	6 952
<i>Subventions à Recevoir</i>				
Fonds Sociaux Européens				
Organismes Publics	177 000		177 000	98 962
<i>Produits à Recevoir</i>	53 229		53 229	86 632
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	375 986		375 986	447 606
Charges Constatées d'Avance	83		83	1 753
TOTAL II	637 848		637 848	642 504
TOTAL GENERAL (I+II)	1 830 879	48 344	1 782 535	1 493 835

PASSIF	31/12/2007 Euros	31/12/2006 Euros
Fonds Associatifs et Réserves		
<u>Fonds Propres</u>		
Fonds Associatifs sans Droit de Reprise	177 307	145 180
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	77 006	59 302
<i>Conseil Régional</i>	69 811	55 388
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>	30 490	30 490
Ecart de Réévaluation		
Réserves		
Report à Nouveau	-60 423	-31 049
Résultat de l'Exercice (+) = Excédent ; (-) = Déficit)	21 301	2 753
<u>Autres Fonds Associatifs</u>		
Fonds Associatifs avec Droit de Reprise:	1 127 893	992 741
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	424 725	423 824
<i>Conseil Régional</i>	498 168	438 917
<i>Conseil Général Gironde</i>	85 000	50 000
<i>Caisse d'Epargne Aquitaine Nord</i>	120 000	80 000
Subvention d'investissement	0	5 635
TOTAL I	1 266 078	1 115 260
Provisions pour Risques et Charges		
TOTAL II		
Fonds Dédiés		
Sur Subventions de Fonctionnement		
Sur Autres Ressources		
Dettes		
Emprunts et Dettes Assimilées	179 134	97 340
Fournisseurs et Comptes Rattachés	8 115	6 958
Autres		
Personnel	6 834	8 370
Organismes Sociaux	15 753	15 709
Administrations Fiscales	365	1 362
Prêts d'Honneur	297 500	230 499
Médéric	2 007	11 642
Divers Autres	6 750	2 250
Produits Constatés d'Avance		4 445
TOTAL III	516 457	378 575
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 782 535	1 493 835

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2007 (Euros)	31/12/2006
Produits d'Exploitation		
Subventions d'Exploitation	51 589	71 598
Cotisations	90 466	98 350
Contributions	65 339	62 570
Reprise sur subvention d'investissement	5 635	3 735
Divers gestion	2	70
Autres Produits (Transfert de Charges)	11 566	5 131
TOTAL I	224 597	241 454
Charges d'Exploitation		
Achats	17 533	5 869
Autres Charges Externes	80 285	103 019
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	1 051	2 005
Rémunération du Personnel	84 620	81 991
Charges Sociales	28 672	29 178
Dotation aux Amortissements	1 624	3 735
TOTAL II	213 786	225 797
1 - Résultat Courant Non Financier (I - II)	10 811	15 657
Produits Financiers		
Reprise sur Provisions Financières	16 579	39 303
Intérêts et Produits Financiers		
Autres produits financiers	51 446	33 164
TOTAL III	68 026	72 467
Charges Financières		
Dotation aux Provisions		
Provision pour dépréciation des créances		52 180
Pertes sur Créances	51 446	33 164
Autres Charges Financières (BFCC)		
TOTAL IV	51 446	85 344
2 - Résultat Financier (III - IV)	16 579	-12 878
3 - Résultat Courant Avant Impôt (1 + 2)	27 390	2 779
Produits Exceptionnels		2
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 060	29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 030	
Charges sur exercices antérieurs		
4 - Résultat Exceptionnel	-6 090	-27
Impôt sur les Sociétés		
TOTAL DES PRODUITS	292 622	313 923
TOTAL DES CHARGES	271 322	311 170
EXCEDENT	21 301	2 753

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2007 (Euros)	31/12/2007 Fonctionnement	31/12/2007 Fonds de Prêt
Produits d'Exploitation			
Subventions d'Exploitation	51 589	51 589	
Cotisations	90 466	90 466	
Contributions	65 339	65 339	
Reprise sur subvention d'investissement	5 635	5 635	
Divers gestion	2	2	
Autres Produits (Transfert de Charges)	11 566	11 566	
TOTAL I	224 597	224 597	
Charges d'Exploitation			
Achats	17 533	17 533	
Autres Charges Externes	80 285	73 317	6 968
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	1 051	1 051	
Rémunération du Personnel	84 620	84 620	
Charges Sociales	28 672	28 672	
Dotation aux Amortissements	1 624	1 624	
TOTAL II	213 786	206 817	6 968
1 - Résultat Courant Non Financier (I - II)	10 811	17 779	-6 968
Produits Financiers			
Reprise sur Provisions Financières	16 579		16 579
Intérêts et Produits Financiers			
Autres produits financiers	51 446		51 446
TOTAL III	68 026		68 026
Charges Financières			
Dotation aux Provisions			
Provision pour dépréciation des créances			
Pertes sur Créances	51 446		51 446
Autres Charges Financières (BFCC)			
TOTAL IV	51 446		51 446
2 - Résultat Financier (III - IV)	16 579		16 579
3 - Résultat Courant Avant Impôt (1 + 2)	27 390	17 779	9 611
Produits Exceptionnels			
Charges Exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 060	2 060	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 030	4 030	
Charges sur exercices antérieurs			
4 - Résultat Exceptionnel	-6 090	-6 090	
Impôt sur les Sociétés			
TOTAL DES PRODUITS	292 622	224 597	68 026
TOTAL DES CHARGES	271 322	212 907	58 415
EXCEDENT	21 301	11 690	9 611

BUREAU JACQUES MARTIN

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes17 Rue Rivière
33000 BORDEAUX

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		31/12/2007 (Euros)	31/12/2006 (Euros)
PRODUITS			
Chefs d'Entreprises Adhérents Bénévoles:			
<u>Temps consacré aux créateurs:</u>			
Validation	400 heures	60 000	37 050
Comités d'Engagement	540 heures	81 000	53 550
Accompagnement (parrains, clubs, coaching)	2040 heures	306 000	267 000
<u>Temps consacré à l'animation de l'Associator</u>		mémoire	mémoire
TOTAL		447 000	357 600
CHARGES			
Chefs d'Entreprises Adhérents Bénévoles:			
<u>Temps consacré aux créateurs:</u>			
Validation	400 heures	60 000	37 050
Comités d'Engagement	540 heures	81 000	53 550
Accompagnement (parrains, clubs, coaching)	2040 heures	306 000	267 000
<u>Temps consacré à l'animation de l'Associator</u>		mémoire	mémoire
TOTAL		447 000	357 600

COMMENTAIRES:

- > La journée d'un Chef d'Entreprise adhérent est estimée forfaitairement à 1.200 Euros
- > Chaque créateur accompagné a bénéficié de 80 heures de bénévolat par an, au minimum
- > Cette valorisation ne tient évidemment pas compte du temps passé par les permanentes en conseils personnalisés aux créateurs.

PREAMBULE :

L'exercice social clos le 31 décembre 2007 a une durée de 12 mois, de même que l'exercice précédent.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1.782.535 euros.

Le résultat net comptable fait apparaître un excédent de 21.301 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE:

1 - Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations.

2 - L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3 - La méthode d'évaluation retenue pour l'évaluation des risques financiers sur prêts d'honneur s'appuie sur les recommandations du groupe de travail « Pratiques Comptables » de Réseau Entreprendre. Ainsi, une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas lorsqu'un risque est identifié.

Tableau des mouvements des immobilisations (en Euros)

	Début Exercice	Aquisitions	Diminutions	Fin Exercice
Immobilisations incorporelles				395
<i>Marques</i>				
<i>Logiciels</i>	699		304	
Immobilisations corporelles				7 526
<i>Agencements</i>	12 316		12 316	
<i>Matériel Bureau, Informatique</i>	8 874	1 196	2 544	
Immobilisations financières	903 875			1 185 110
<i>Prêts d'Honneur engagés</i>		524 999		
<i>Remboursements</i>			196 264	
<i>Démissions, caducités</i>			27 500	
<i>Exclusion</i>			20 000	
Total	925 764	526 195	258 928	1 193 031

Remarques :

Concernant les immobilisations financières :

- Il s'agit des prêts d'honneur sur lesquels l'Association s'est engagée lors d'un Comité d'Engagement, qu'ils aient fait l'objet d'un versement ou non (comptabilité d'engagement), déduits des prêts d'honneur non versés de lauréats démissionnaires de l'Association, déduits des engagements devenus caduques par non respect par des lauréats des conditions de la convention de prêt dans les limites de sa validité et déduits des engagements ayant donné lieu à exclusion du Lauréat pour non respect de la convention.

- Les démissions ou caducités correspondent aux prêts d'honneur suivants :

- o Jean-Marc LACHAT, abandon de la 2^{ème} tranche : 5.500 euros
- o Magalie GUELTON OSMANE, caducité projet La Concorde : 11.000 euros
- o Claudine LE BOURHIS, caducité projet La Concorde : 11.000 euros
- o Vincent DUPLAA, exclusion : 20.000 euros

Tableau des mouvements des amortissements et dépréciation (en Euros)

	Début Exercice	Dotations	Reprise	Fin Exercice
Immobilisations incorporelles				
<i>Marques</i>				
<i>Logiciels</i>	699		304	395
Immobilisations corporelles				
<i>Agencement</i>	7 054	1 232	8 286	0
<i>Matériel Bureau, Informatique</i>	8 536	392	2 544	6 384
Immobilisations financières				
<i>Prêts d'Honneur</i>	58 144		16 579	41 564
Total	74 433	1 624	27 713	48 344

Tableau des provisions (en Euros)

	Début Exercice	Dotations	Reprises	Annulation par fonds propres	Fin Exercice
Provisions pour risques et charges <i>Risques sur Prêts d'Honneur</i>	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Commentaires:

- ✓ Les prêts d'honneur accordés par Réseau Entreprendre[®] Aquitaine ne sont assortis d'aucune garantie personnelle du créateur.
- ✓ Si l'entreprise, dans laquelle le créateur accompagné par Réseau Entreprendre[®] Aquitaine a investi son prêt d'honneur, vient à défaillir (liquidation judiciaire) avant son complet remboursement, Réseau Entreprendre[®] Aquitaine abandonne sa créance.
- ✓ En conséquence, une provision est comptabilisée pour tenir compte du risque qu'a Réseau Entreprendre[®] Aquitaine de ne pas recouvrer la totalité des prêts d'honneur accordés.
- ✓ Chaque prêt d'honneur accordé est soumis à OSEO - Sofaris, qui, dans la plupart des cas, garantit Réseau Entreprendre[®] Aquitaine à hauteur de 70% du prêt d'honneur consenti en création et 50% en reprise d'entreprise.
- ✓ Réseau Entreprendre[®] Aquitaine applique les dernières recommandations du groupe de travail « pratiques comptables » de Réseau Entreprendre[®]. En l'absence de statistiques fiables portant, non pas sur la pérennité des entreprises Lauréates, mais sur le recouvrement final des prêts d'honneur accordés, Réseau Entreprendre[®] recommande d'examiner chacun des prêts d'honneur en cours.
- ✓ Pour chaque prêt d'honneur présentant le moindre doute, un risque est calculé sur 100% du solde net de son encours après intervention de Oséo.
- ✓ La somme ainsi calculée de ces risques est comptabilisée en dépréciation d'actif.
- ✓ Le risque total sur l'en-cours global représente ainsi 3.51%.

Comptes de Régularisation (Bilan Actif) (En Euros)

	Détails	Montant Total	Commentaire
Subventions à recevoir			
Organismes publics		177 000	
<i>Caisse des Dépôts</i>	11 000		(1)
<i>Conseil Régional</i>	80 000		(2)
<i>Communauté Urbaine de Bordeaux</i>	10 000		(3)
<i>C.C.I. de Bordeaux</i>	1 000		(4)
<i>Conseil Général de la Gironde</i>	35 000		(5)
<i>Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes</i>	40 000		(6)
Produits à recevoir		53 229	
<i>Contribution EDF 2007</i>	0		
<i>Com Oséo CARTER à récupérer</i>	425		
<i>Com Oséo ROUDSOVSKI à récupérer</i>	65		
<i>Com Oséo LACASTAIGNERATTE à récup.</i>	65		
<i>Com Oséo LACHAT à récupérer</i>	102		
<i>Com Oséo CAMBORDE à récupérer</i>	65		
<i>Garantie Sofaris Prêt Guy DOUMEINGTS</i>	1 699		
<i>Solde garantie Yvette CHARPENTIER</i>	807		
<i>Convention 2007 SBCIC</i>	50 000		
Total		230 229	

Etat des créances (Bilan Actif) (en Euros)

	Montant total	A un an	A plus d'un an
Actif circulant			
<i>Adhérents (Cotisations et contributions)</i>	4 800	4 800	
<i>Contributions privées (HSBC, BFCC, brochure)</i>	26 750	26 750	
Actif immobilisé			
<i>Prêts d'honneur</i>	1 185 110	224 747	960 363
Total	1 216 660	256 297	960 363

Etat des dettes (Bilan Passif) (en Euros)

	Montant total	A un an	A plus d'un an	Commentaires
Dettes				
<i>Emprunt BPSO (fonds de prêt)</i>	74 000	37 000	37 000	
<i>Emprunts Médéric (fonds de prêt)</i>	55 134	55 134		
<i>Emprunt CIC (fonds de prêt)</i>	50 000		50 000	
<i>Fournisseurs</i>	8 115	8 115		
<i>Personnel</i>	6 834	6 834		
<i>Organismes Sociaux</i>	15 753	15 753		
<i>Administrations fiscales</i>	365	365		
<i>Prêts d'honneur</i>	297 500	297 500		
<i>Remboursement Médéric 2007</i>	2 007	2 007		
<i>Divers autres</i>	6 750	6 750		
Total	516 457	429 457	87 000	

Comptes de Régularisation (Bilan Passif) (en Euros)

	Montant Total
Produits constatés d'avance	
Total	0

Comptes de Régularisation (Bilan Actif) (en Euros)

	Montant Total
Charges constatées d'avance	
<i>Fournisseurs</i>	83
Total	83

Evolution des Fonds Associatifs et Réserves (en Euros)

	Début Exercice	(+)	(-)	Fin Exercice
Fonds Propres	116 884			138 185
<i>Fonds Associatifs sans droit de reprise</i>	145 180			177 307
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	59 302	17 704		77 006
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>	30 490			30 490
<i>Conseil Régional Aquitain</i>	55 388	14 423		69 811
<i>Report à nouveau</i>	-28 296			-60 423
<i>Report à nouveau début d'exercice</i>	-31 049		29 374	-60 423
<i>Affectation Résultat 2006</i>	2 753		2 753	0
<i>Excédent de l'exercice 2007</i>		21 301		21 301
Autres Fonds Associatifs	998 376			1 127 893
<i>Fonds Associatifs avec droit de reprise</i>	992 741	183 550	54 033	1 127 893
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	423 824	28 550	27 649	424 725
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>				
<i>Conseil Régional</i>	438 917	80 000	20 749	498 168
<i>Caisse d'Épargne Aquitaine Nord</i>	80 000	40 000		120 000
<i>Conseil Général Gironde</i>	50 000	35 000		85 000
<i>Subvention d'investissement</i>	5 635			0
<i>Subvention rapportée au résultat</i>			5 635	
Total	1 115 260	236 978	86 160	1 266 078

Commentaires :

- ❖ Dans le cadre de l'analyse du fonds de prêt, l'affectation, en 2007, du résultat 2006 prend en compte les prêts devenus irrécouvrables qui sont affectés en fonds associatifs sans droit de reprise pour la CDC et le CRA.
- ❖ Ainsi, le résultat de l'exercice précédent est affecté :
 - ✓ Aux fonds associatifs sans droit de reprise :
 - Caisse des Dépôts et Consignations + 17.704 euros
 - Conseil Régional d'Aquitaine + 14.423 euros
 - ✓ Et en report à nouveau - 29.374 euros
 - Résultat 2006 + 2.753 euros
- ❖ Les nouvelles subventions 2007 représentent :
 - ✓ Caisse des Dépôts et Consignations + 28.550 euros
 - ✓ Conseil Régional d'Aquitaine + 80.000 euros
 - ✓ Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charente + 40.000 euros
 - ✓ Conseil Général de la Gironde + 35.000 euros
 - 183.550 euros
- ❖ Les prêts d'honneur devenus irrécouvrables, imputés sur les fonds associatifs avec droit de reprise représentent 48.397 euros, soit 27.649 euros pour la CDC et 20.749 euros pour le Conseil Régional d'Aquitaine.
- ❖ L'Association Aquitaine Entreprendre a informé tous les financeurs de l'apport partiel d'actif réalisé en 2004 à l'Association Adour Entreprendre ainsi que du traitement des prêts d'honneur devenus irrécouvrables.